

Observe ces trois documents et réponds aux questions ci-dessous

ROYAUME DE BELGIQUE
PROVINCE DE BRABANT
ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS

COMMUNE D'ETTERBEEK Numéro du dossier à l'Administration de la Police des Etrangers : ...A.227...833

N° A.Z.P.E.(1) SUITE - votre lettre du 29.11.1961 Bureau d'Etudes

Identité de :	Nom et prénoms (2)	Lieu et date de naissance (3)	Résidence actuelle (4)	Nationalité
l'étranger	KAMANDA, François	rue de l'Etang, n°104 Kabinda (Congo) en octobre 1906		congolaise
son épouse (5) ...				
ses enfants (6) ...	KAMANDA, Francine, Marcel, Paulotte	Etterbeek le 2 juin 1947		congolaise
Etat civil :	époux BERGER, Lucienne, Marie, Emilie, née à Uccle le 1er juillet 1912, de nationalité belge, domiciliée à Etterbeek, même adresse.			

Extrait du dossier de la police des étrangers concernant François Kamanda.

Qu'est-ce le premier document ?
A. Que t'apprend-il sur François Kamanda ?

3.- Service SRP/Z.24 - Organisation de maintien d'ordre dite de "Police Militaire".

Cette organisation de maintien d'ordre a été mise sur pied comme sous-service de SRP parce que, comme nous l'avons dit, il y avait lieu de craindre des troubles en sens divers immédiatement à la fin de l'occupation allemande et qu'en outre il était certain que les forces de police régulière auraient été insuffisantes. Si heureusement des troubles n'ont pas éclaté dans la zone, l'insuffisance des forces de police d'avant guerre n'en a pas moins été flagrante rien qu'en ce qui concerne la mission d'arrestation des membres de groupements ennemis et des suspects.

En septembre 1943, ce service groupait plus de 600 hommes pour en grouper en septembre 1944 plus de 1500.

Lors de la libération, ces hommes ont été, d'accord avec le Bourgmestre de Bruxelles, ayant dans ses attributions la police de toute l'agglomération bruxelloise, répartis dans les différents commissariats de Bruxelles et de l'agglomération.

Ils ont assuré, sous la direction des Commissaires de police et sous le commandement de leurs propres chefs de détachements, l'arrestation de milliers de suspects.

Ces groupes avaient été formés selon le mode prévu par les instructions de l'Autorité Supérieure, c'est-à-dire par escouades de dix hommes ne connaissant, avant la libération, qu'un chef de file ou d'escouade et ne se connaissant pas nécessairement entre eux, pour éviter les repérages prématurés désastreux pour l'ensemble du service.

Il va de soi que, dès que l'Autorité légale a eu la situation complètement en mains, l'appellation de Police Militaire a immédiatement disparu. Elle n'était d'ailleurs qu'une appellation provisoire désignant l'organisation de maintien d'ordre formée par le SRP de la zone.

BUTENA	Louis.	rue #. Demol, 6.	
MUGENGA	David.	rue Jolly, 187.	101.208
LUBAKI	Arthur.	av. Maréchal Foch, 60.	101.272
JIDMY	Wazy.	rue d'Aerschot, 114.	101.248
BIKO	Paul.	rue Verhulst, 48.	
KAMMANDA	François.	rue Ant. Gautier, 50.	
MONGAY	Honoré.	rue des Etangs, 59.	
BATABUDILA	Isidore.	rue de Pascale, 12. Chef section.	101.612
TIBANDI	Is.	rue du Conseil, 47.	
BAYULU	Pierre.	rue Gén. de Gaulle, 39.	
MCLEKA	Joseph.	chée. d'Anvers, 155.	101.611
GOMA	Léon.	rue Betterave, 14.	
VELA	Etienne.	rue des Rameurs, 11.	
		rue Gillon, 33.	

Extrait de la liste des membres du Refuge 24. Archives de l'Armée secrète. 1944
© Archives militaires d'Evre

2. Observe ce deuxième document : de quoi s'agit-il ?

A. Quelles informations se trouve sur cet extrait ?
B. Que peux-tu en conclure sur l'action de François Kamanda durant la guerre ?

3. Lis ce troisième document. De quel service s'agit-il ?

A. Que sais-tu de lui ?
B. A l'aide de ce document, explique à quoi sert ce service.

Fiche pédagogique réalisée à l'occasion de l'exposition
Résistants congolais dans la Résistance belge (Bruxelles, 2024) dans le cadre du programme « A nous l'histoire ».
Editeur responsable : Musée des Résistances. 14, rue Van Lint, Anderlecht